

EXTRAIT
du Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du Jeudi 09 Novembre 2023

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération (présents et représentés) =suffrages exprimés
14	10	12

Le 09 Novembre 2023 à 19 heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 31 Octobre 2023 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame PEREIRA Sylvie
Présents : Mmes : BELLON S. ; CECCHINI C. ; FELLON F. ; MENSE M. ; PEREIRA S. ; Messieurs : EVEN P., MASSEL A., BLANC P. ; CASTANO C. ; POUCEL A.
Absents excusés : CORNAND JB ; VANEL M ;
Absents : POIMBOEUF J. ; HENAREJOS F. ;
Procuration : CORNAND a donné procuration à PEREIRA et VANEL a donné procuration à FELON
Secrétaire de séance : MENSE Marilyne

VOTES		
Pour	Abstention(s)	Contre
12		

Objet de la délibération
2023-D-2023-11-01 : Fonds de Concours – Soutien financier aux collectivités membres de la CCPAL

Vu l'article L5214-16 Alinéa V du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article L5216-5 Alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération de la Communauté de Commune du Pays Apt Luberon N° CC-2023-98 du 19/10/2023

Madame le Maire rappelle l'acquisition du nouveau camion pour les services techniques de la Mairie d'un montant de 36.359 € HT, elle explique que cet achat peut être subvention par le Fond de Concours – Soutien financier de la CCPAL, propose le plan de financement suivant :

PARTICIPATIONS FINANCIERES	
« Fonds de Concours »	16.465,00€
Autofinancement	19.894,00€
Total HT	36.359,00€

Le Conseil Municipal, OUI l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré :

- Sollicite l'aide du Fonds de Concours pour l'acquisition du camion pour un montant de 36.359,00 €
- Approuve le plan de financement prévisionnel
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance :
MENSE Marilyne

La Maire :
PEREIRA Sylvie



Mise en ligne sur le site internet le :

14 Novembre 2023.

Accusé de réception en préfecture
084-218401453-20231110-D-2023-11-01-DE
Date de réception préfecture : 10/11/2023